

**Appel à manifestation d'intérêt pour l'occupation du domaine public portuaire,
pour l'exercice d'une activité de production de friandises pour animaux.**

AVIS DE PUBLICITE

SECTION I – DENOMINATION ET ADRESSE DE L'AUTORITE COMPETENTE :

Société d'Exploitation des Ports du Détroit (SEPD), 24 Boulevard des Alliés, 62100 Calais ; Tél. : 03.21.46.29.00.

La SEPD est titulaire d'un contrat de délégation de service public portant sur le port de Boulogne-sur-Mer – Calais signé le 19 février 2015 avec la Région Haut-de-France.

SECTION II – OBJET DE LA PUBLICITE :

La société PURE SALMON France a manifesté son intérêt auprès de la SEPD en vue d'occuper une dépendance du domaine public du port de Boulogne-sur-Mer située sur une emprise parcellaire d'environ 4 345 m² identifiée cadastrée BI 218 rue Pierre Rémoieux à Boulogne/Mer.

Elle envisage de créer une extension du bâtiment, situé sur la parcelle attenante sise 5 rue Pierre Rémoieux cadastrée BI 216-217 et identifiée ilot 37 parcelle 4, qu'elle exploite dans le cadre de son activité de transformation de produits de la mer pour y développer une production de friandises pour animaux de compagnie. Cette extension a pour objectif permettra la valorisation des coproduits issus du site existant (morceaux de poisson frais et fumés) à travers le process de la future unité de production.

A terme, le nouveau bâtiment de 700 m² accueillera également les coproduits issus de la production du site aquacole PURE SALMON de Landacres. Par ailleurs, un parking de 51 places sera construit, permettant une meilleure gestion des emplacements des véhicules des employés des 2 unités de production.

La société PURE SALMON a sollicité à cet effet une autorisation d'occupation temporaire constitutive de droits réels d'une durée de 41 ans justifiée par l'amortissement comptable des investissements liés à la construction de son extension.

Par le présent avis de publicité, portant « appel à manifestation d'intérêt », la SEPD entend s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente portant sur la parcelle susvisée, et relative à la délivrance du titre projeté, par application de l'article L. 2122--1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP) dans sa rédaction issue de l'Ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

SECTION III – CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PROJETEE :

1) AOT

- Objet de l'autorisation : autorisation conventionnelle d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels portant sur une parcelle non bâtie située sur le port de Boulogne-sur-Mer, d'une superficie d'environ 4 345 m² en vue d'y exercer une activité de production de friandises pour animaux.

- Durée de l'autorisation : 41 ans justifiée par un amortissement comptable de la même durée des investissements liés au contrat.

- Montant prévisionnel de la redevance annuelle : EUR 24 278.36 € HT € HT hors taxe, conformément au barème des tarifs publics en vigueur valeur 2021.

- Montant prévisionnel des investissements envisagés d'un montant total de 1 776 977.61 EUROS Hors Taxe dont 1 727 297,61 EUROS Hors Taxe pour le bâtiment, étant ici entendu que les droits réels ne portent que sur le bâtiment.

- Octroi de droits réels : oui.
- Lieu d'exécution : Boulogne-sur-Mer
- Date prévisionnelle de signature de l'autorisation : 01/06/2021.

SECTION IV - MODALITES DE REPONSE AU PRESENT AVIS :

- Coordonnées de l'autorité compétente pour, le cas échéant, recevoir la manifestation d'intérêt et toute demande relative au présent avis : Société d'exploitation des ports du détroit (SEPD),
24 Boulevard des Alliés, 62100 Calais. Tél. : 03.21.46.29.00.
- Date limite pour manifester son intérêt : **jeudi 11 Mars 2021 – 16h00**

SECTION V - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Nom et adresse de l'opérateur économique en faveur duquel les autorisations seront délivrées en l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente : la SAS PURE SALMON FRANCE représentée par Monsieur Nicolas METRAL, actuel Président, de la Société par Actions Simplifiée, dont le siège est à PARIS (75008), 105 Rue Faubourg Honoré, immatriculée sous le numéro de SIREN 884 326 617 au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS (75000).
- Date de publication du présent avis : mardi 23 février 2021